MOBILIER ET ÉBÉNISTERIE

Définition et rôle

On désigne par mobilier l'ensemble des éléments mobiles d'un logement, d'un bureau ou d'un lieu de rangement. Sont donc concernés tous les éléments liés au confort du lieu de vie des personnes. Le mobilier peut être à la fois fonctionnel et décoratif. On désigne par ébénisterie le mobilier obtenu par l'association d'un bâti ou d'une ossature légère en bois avec des panneaux le plus souvent composés de placages. On associe également à l'ébénisterie le travail de tabletterie, qui concerne les objets de petites dimensions agrémentant les lieux de vie. Pour les travaux de tabletterie et d'ébénisterie, les bois durs et figurés sont particulièrement appréciés.

Sollicitations

Les meubles peuvent comporter des pièces d'usure en raison des frottements (exemple les tiroirs). Les éléments les plus sensibles aux dégradations sont les pieds des mobiliers qui sont soumis à des ré-humidifications occasionnelles au niveau du sol. Le mobilier est également susceptible de recevoir des chocs ; les surfaces doivent donc être résistantes ou être renforcées par un durcisseur en cas de forte sollicitation (dessus de table par exemple).

Propriétés requises

On recherche des bois stables ayant une bonne aptitude à l'usinage et à la finition. Le grain du bois, la qualité de son fil (droit ou à contrefil) jouent un rôle dans l'aspect visuel rendu. C'est pour cette raison que l'ébénisterie est privilégiée dans la réalisation de certains meubles haut de gamme. Le placage obtenu par déroulage ou tranchage permet de réaliser des figurations et des motifs impossibles à obtenir avec du bois massif.

Principes de mise en œuvre

L'assemblage et le montage des meubles en bois massif, pour tout ou partie, nécessitent de disposer de moyens d'usinage précis et d'un savoir-faire reconnu. Il en est de même pour le métier d'ébéniste pour lequel le recours à des panneaux plaqués ou de marqueterie requiert de bonnes connaissances. Dans tous les cas, ces artisans travaillent avec des bois parfaitement stabilisés sous des ambiances climatiques maîtrisées. Selon l'aspect recherché, les bois sélectionnés peuvent présenter une maillure, une figuration, une couleur ou un grain différents.

Classe d'emploi

A l'exception des parties d'ouvrages exposées à une humidité accidentelle, toutes les essences couvrant les classes d'emploi 1 et supérieures peuvent convenir en fonction de l'élément considéré.

Photo : Chaise © M. Vernay

© Patrick MARTIN et Michel VERNAY